



Page 3 - Déplacements : tout doux



Page 5 - Les travaux dans la commune



Page 6 - prévention phytosanitaire



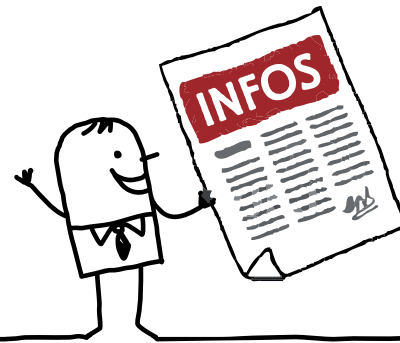
Page 7 - La culture dans tous ses états



Page 9 - Tout pour la jeunesse

Le petit Roquefortois

Magazine d'information municipale et de la qualité de vie roquefortoise



Nos communes dans un drôle d'Etat !

Lorsqu'il s'agit de défendre leur commune, les Roquefortois se dressent comme un seul homme. Répondant massivement à l'appel lancé, toutes sensibilités politiques confondues, par l'association des Maires de France, ils sont descendus dans la rue ; pancartes et banderoles à la main.

L'occasion pour le Petit Roquefortois de recueillir quelques propos sur le vif...

Réunis autour de Michel Rossi et du Conseil municipal, ils étaient plus de deux cents, le 19 septembre dernier, à manifester leur ras-le-bol face à "un gouvernement qui nous fait les poches pour remplir les siennes qui sont trouées".

En cause, bien sûr, la baisse drastique des dotations de l'Etat aux communes. Mais pas que...

"Dans le même temps que l'Etat diminue ses aides aux collectivités,

explique ce professeur d'économie, il leur impose toujours plus de dépenses mais n'oublie pas d'augmenter ses prélèvements. Pour asphyxier les communes, on ne peut pas mieux s'y prendre".

Elle a bon dos la baisse de la dette nationale !

Pour les plus anciens qui ont encore en mémoire des épisodes de rigueur qu'ils pensaient à jamais révolus, la pilule est amère :

"L'effort national pour redresser le pays ? J'ai déjà donné et je ne me suis jamais fait prier, se souvient Lucien, ancien combattant, 87 ans. Résultat : on diminue ma retraite. Je vois bien que le gouvernement perd les pédales et qu'on va droit au mur. Le remboursement de la dette nationale, il a bon dos. Il y a plus urgent que de tripatouiller les rythmes scolaires ou réduire le nombre des ré-

gions. On ne lance pas de tels chantiers quand on n'a pas le sou...

A mon âge, des branquignols dans les gouvernements successifs j'en ai vu passer mais là, c'est le pompon !"

Henriette, elle, est venue soutenir les maires de l'Hexagone par son adhésion à la pétition lancée par l'Association des Maires de France :

"Ma signature, je souhaite qu'elle marque mon soutien aux maires qui, tous les jours, par leurs décisions pour l'intérêt commun, engagent leur responsabilité pénalement.

Cette tâche devient impossible tant les contraintes sont juridiquement, financièrement et même humainement intenable. Issue d'un milieu rural, je note que les jeunes se désintéressent de leur village. Demain, sans maire, que deviendront ces petites communes ? Souhaite-t-on, en haut lieu, leur disparition ? Dans quel but ?"

Inondations : plus de peur que de mal !

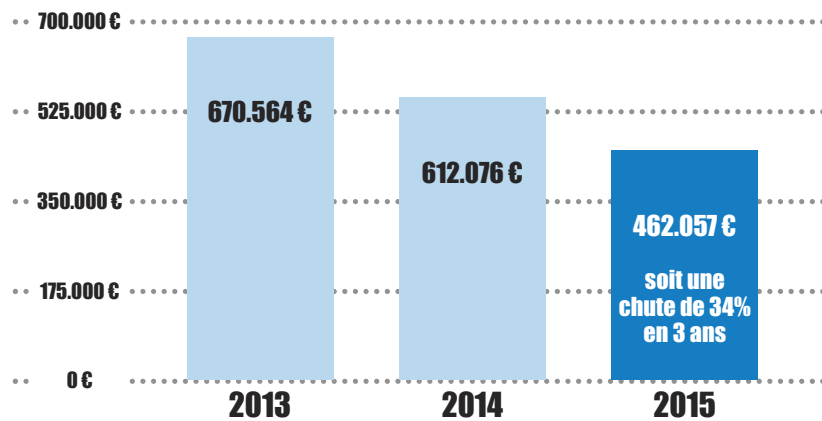
Sans comparaison avec ceux subis par les communes du littoral, les dégâts enregistrés à Roquefort-les-Pins ont tout de même justifié le classement en état de catastrophe naturelle.

"Fort heureusement les intempéries du 3 octobre dernier n'ont occasionné que des dégâts matériels. Je tiens à remercier ici les équipes techniques municipales venues en renfort des pompiers. Les importants travaux de prévention menés par le passé ont permis d'éviter le pire" a commenté Michel Rossi.

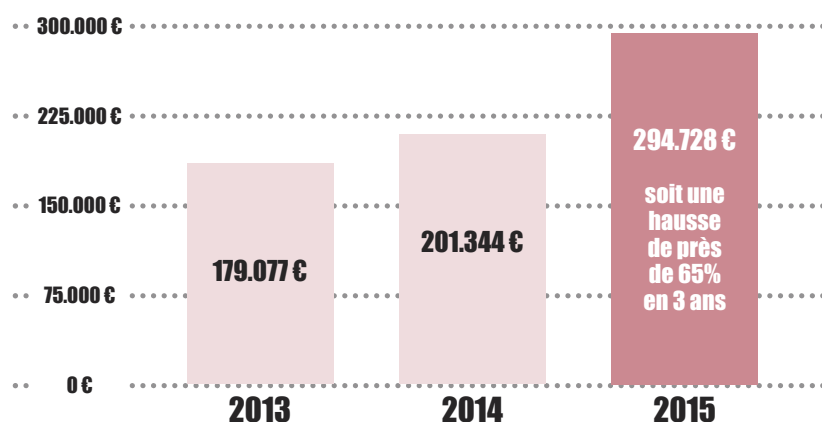
Complétant les dispositifs apportés, il y a une dizaine d'années, sur les berges de la Miaine, de nombreux aménagements (bassins de rétention, renforcement des réseaux d'eaux pluviales...) ont été réalisés depuis 5 ans sur les Hauts de Roque-



fort, au quartier Notre-Dame, sur la RD 2085, au centre, aux Rouguets, aux Terres Blanches, sur les chemins du Camouyer et de Valbois. Ces aménagements, qui ont représenté quelque 3 millions d'euros, ont sans doute permis à de nombreux Roquefortois d'échapper au mieux à des désagréments, au pire à la catastrophe.



Les aides de l'Etat en chute constante depuis trois ans



Les dépenses imposées par l'Etat (N.A.P.) en hausse constante depuis 3 ans

Racket de l'Etat : les chiffres

Dotation Globale de Fonctionnement : 670 564 € en 2013 - 462 057 € en 2015. Une chute de 34 % en 3 ans.

FNPIC : notre participation au fonds de solidarité envers les communes dites pauvres est passée de 45 230 € à 65 000 €.

Loi SRU : les pénalités sur les lo-

gements sociaux ont doublé passant à 88 000 € cette année.

Nouvelles Activités Périscolaires : imposés par l'Etat, les rythmes scolaires ont engendré une dépense supplémentaires de 295 000 € que la municipalité n'a pas souhaité faire supporter aux familles.

Jean-Paul Dubreuil

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, survenu le 31 octobre dernier, de Jean-Paul Dubreuil, âgé de 68 ans. Bien connu des Roquefortois, Jean-Paul Dubreuil était responsable du laboratoire de bio-

In memoriam

logie médicale LBM Bioesterel. Très impliqué dans la vie communale, il avait été Conseiller municipal, délégué aux Affaires scolaires, de 1983 à 1995.

Roger Baud

Cette rentrée a rappelé également la disparition, à l'âge de 92 ans, de

Roger Baud en août 2014. Élu depuis 1977, Roger Baud avait été élu premier adjoint en 1983, fonction qu'il exerça jusqu'en 2001.

Aux familles et aux proches, la rédaction adresse l'expression de ses sentiments attristés

Michel Rossi : "De la rigueur à l'oppression..."



Les travaux, les améliorations et les nouveautés apportés à nos établissements scolaires ont fait l'unanimité de la part de parents d'élèves qui ont manifesté leur satisfaction. Présent à leurs côtés, comme à chaque rentrée, j'ai pu assister à une rentrée sereine et en toute sécurité.

Satisfaction aussi concernant les Nouvelles Activités Périscolaires. Là aussi, les efforts menés en partenariat avec le tissu associatif roquefortois ont porté leurs fruits. Culturelles ou sportives, les activités dispensées à nos jeunes se sont considérablement étoffées.

Dorénavant proposées par thème, elles représentent 400 heures annuelles de plus venues s'ajouter au dispositif mis en place auparavant. Je rappelle que le coût des rythmes scolaires imposés par le gouvernement, s'élève à près de 295.000 €. J'ai souhaité que les NAP soient gratuites et j'espère que nous pourrions maintenir cette gratuité dans le futur.

Cela pourrait changer ?

J'espère sincèrement que non mais dans ce domaine comme dans bien d'autres de la gestion communale, nous avons de sérieuses raisons de nous inquiéter face aux incohérences d'un gouvernement qui, à chaque décision, démontre qu'il perd pied.

Ainsi, l'Etat ne se contente pas de réduire significativement ses aides aux communes.

Dans le même temps, il augmente ses prélèvements et leur impose de nouvelles dépenses.

Quelle incidence pour nos finances ?

Concrètement jusqu'en 2013, l'Etat nous versait 670.564 € au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement. Cette année, cette dotation a été de 462.057 €, soit une baisse de 34% en 3 ans.

De plus, notre participation au FNPIC (Fonds de solidarité de reversement aux communes dites pauvres) est

passée de 45.230 € en 2014 à 65.000 € en 2015 ; plus de 50% en un an. Les pénalités financières de la Loi SRU sur les logements sociaux ont doublé. Elles ont représenté 88.000 € cette année.

Comme si cela ne suffisait pas, l'Etat décide la suppression de la première tranche du barème d'impôt. Une bonne nouvelle pour les personnes concernées mais un coup de poignard pour les finances communales car les foyers devenus non imposables seront, de fait, exonérés de la taxe d'habitation. Nous ne pouvons pas, pour l'heure, quantifier précisément cette perte supplémentaire mais elle sera conséquente.

En fait, l'Etat nous fait glisser tranquillement de la rigueur à l'oppression sous prétexte de réduire la dette nationale.

Des solutions ?

Elles conduisent toutes à une pénalisation du citoyen ; que ce soit par l'augmentation de la fiscalité ou par la suppression des services publics quand ce ne sera pas les deux à la fois.

Le gouvernement avance masqué en obligeant les maires à prendre les mesures impopulaires qu'il n'a pas le courage de prendre lui-même

C'est, de fait, le but recherché par un gouvernement qui avance masqué en

obligeant les maires à prendre les mesures impopulaires qu'il n'a pas le courage de prendre lui-même.

Je rappelle que les communes ont obligation de livrer des budgets en équilibre. Une obligation que ne s'applique pas l'Etat.

On vient d'apprendre qu'il ne peut boucler financièrement l'année alors qu'il n'a jamais autant ponctionné les collectivités. Aux dérives financières s'ajoutent la perte des libertés et de l'équité sur fond de "loi du plus fort"...

2 Scolarité, travaux, intempéries, finances... la rentrée 2015 s'est avérée particulièrement dense.

Des raisons de se réjouir à celles de s'inquiéter, Michel Rossi fait le point pour nous sur les événements qui ont marqué cette reprise de septembre.

Rentrée scolaire votre sentiment ?

C'est à l'évidence le dossier de cette rentrée qui nous encourage à poursuivre les efforts en faveur de la jeunesse.

Travaux en régie : de substantielles économies

Dans ce contexte économique plus que tendu (voir article ci-dessus), les travaux effectués en régie municipale offrent de nombreux avantages.

En effet, de nombreuses interventions sont effectuées directement par le personnel des Services Techniques tout au long de l'an-

née ; qu'il s'agisse de fleurissement, d'embellissement, d'entretien de bâtiments et même de réalisation.

Entre autres exemples récents : la réfection totale du parking de l'ancien cinéma où les hommes de Christian Olivéro, responsable des Services Techniques, ont réalisé un



muret en pierres sèches doté d'un escalier d'accès au parking. Ou encore les préparatifs des illuminations et décorations de Noël assurées en interne. Et ce, sans compter les interventions d'urgence effectuées notamment durant les grosses intempéries du mois d'octobre.

Mises bout à bout, toutes ces actions permettent une économie de plusieurs centaines de milliers d'euros chaque année. Un précieux

coup de pouce pour les finances communales à l'heure où l'Etat "fait les poches des communes". Et une initiative dont il ferait bien de s'inspirer.

Un coup de chapeau aux Services Techniques pour la qualité de leur travail qui couvre de nombreux domaines (béton, menuiserie, électricité, plomberie, peinture...) tout autant que pour la diligence dont ils font preuve tout au long de l'année.

Des bus sur mesure

Les lignes scolaires Envibus viennent chercher vos enfants au cœur de votre quartier, selon des horaires adaptés :

- Panthère rose : Dina Gray ⇨ école du Plan
- Souris verte : Colle Longue ⇨ école du Plan
- Canard jaune : Gendarmerie ⇨ école du Plan

- Grenouille bleue : mairie ⇨ Colle longue
- Ligne 5S : Colle Longue ⇨ collège
- Ligne 20S : Dina Gray ⇨ collège
- Ligne 21S : Camouyer ⇨ collège
- Ligne 21S BIS : Camouyer ⇨ Plateau fleuri
- Ligne 27S : Plan ⇨ lycée de Valbonne
- Ligne 26S : Place du Rouret ⇨ lycée de Valbonne
- icilà d'envibus : Dina Gray ⇨ Plan

Le dossier d'inscription pour les transports scolaires des maternelles et des primaires est téléchargeable sur le site communal :

www.ville-roquefort-les-pins.fr

Pour les inscriptions concernant les transports des collégiens et lycéens, rendez vous en mairie, munis d'une photo de l'enfant ainsi que de sa pièce d'identité.

Élèves méritants

Le fruit du travail des collégiens roquefortois ne reste pas sans éloge...

Michel Rossi et Marie-Christine Liégeois, principale du collège César, ont remis les diplômes aux élèves méritants. Félicitations !



Déplacements : tout doux...

Roquefort ville Eco-Mobile

Suivie d'effet, la promesse faite par Michel Rossi en mars 2014 d'accroître la capacité de stationnement, vient de se traduire par l'aménagement de deux espaces communaux destinés au covoiturage et aux correspondances avec les transports en commun.

Ce programme, qui verra d'autres créations du style dans le futur, poursuit plusieurs objectifs :

- étoffer l'offre de stationnement,
- respecter l'environnement en luttant contre la pollution,
- favoriser les déplacements multimodaux en favorisant la marche, le vélo, le covoiturage, les transports en commun.

Missionnés par le maire, et en lien avec les adjoints Jean-François Vaccani et Bernadette Van de Velde, Elisabeth Janin, Jean-François Agnel-Varin et Marie-Noëlle Delaoutre, tous trois conseillers municipaux, se sont livrés à l'analyse des solutions possibles dans ce domaine.

De longs mois de travail, mené en collaboration avec les services de la Communauté d'Agglomération Sophia-Antipolis et les spécialistes d'Envibus (réseau de transport intercommunal) ont permis de créer un maillage en phase avec la topographie communale mais aussi les habitudes et les besoins de déplacements des Roquefortois.

Déjà deux parc-relais

Fruits de ce travail, deux parc-relais ont été aménagés par les services techniques municipaux :

- Le premier, situé au quartier Notre Dame dispose de 6 places et permet un dégagement sur, à l'ouest, le Rouret et Grasse et, à l'est, la Colle-sur-Loup et Cagnes-sur-Mer. Il propose aussi une correspondance avec la ligne 500 du Conseil départemental.



Actuellement à l'étude, d'autres aménagements pourraient, à l'avenir, compléter les dispositifs mis en place sur les parc-relais de la commune. Ainsi, pourraient à l'avenir être réalisées (voir les illustrations non contractuelles ci-dessus) :

A B des aires de rechargement pour les batteries de véhicules électriques **C D** des aires de stationnement pour les deux-roues.

- Le second, dans l'enceinte du Parc des Sports, dispose de 12 places et permet un dégagement sur la partie sud-ouest avec, notamment, l'accès à Valbonne et, surtout, à la technopole de Sophia Antipolis. Il propose une correspondance avec la ligne 26 du réseau Envibus dont l'itinéraire a été renforcé et les horaires étendus.

Retenons que les aménagements futurs des parcs de stationnement prévus en centre-village sur la RD2085 (l'axe le plus fréquenté de la commune) comporteront également des parc-relais. Ceux-ci proposeront également des correspondances avec la ligne 26 du réseau Envibus (lire article ci-dessous).

Pass'EcoMobile un sésame pour le covoiturage

Les 18 places réparties sur les deux parc-relais sont réservées au covoiturage et aux liaisons avec les bus.

Une inscription en **PASS'ECOMOBILE** mairie (ou via le site Internet www.ville-roquefort-les-pins.fr) est nécessaire pour obtenir un macaron Pass'EcoMobile. Ce sésame du covoiturage donne accès à ces places réservées. Comme un disque bleu, il suffit de l'apposer de manière visible à l'intérieur du véhicule au moment du stationnement au parc-relais.



Multimodalité

"Conformément aux instructions formulées par le maire, explique Jean-François Agnel-Varin, nous avons complété le dispositif de covoiturage par une offre en transport en commun adaptée aux déplacements des Roquefortois notamment pour le trajet-travail. Ainsi, ils peuvent se rendre sur les parc-relais à pied, en vélo ou en voiture, décider de covoiturer ou bien d'utiliser les lignes d'Envibus. Pour plus d'efficacité, il nous a fallu revoir certaines dessertes et notamment celles de la ligne 26 d'Envibus".

Ligne 26 itinéraire renforcé horaires étendus

Comme Michel Rossi s'y était engagé durant les municipales de mars 2014, la ligne 26 a été sensiblement améliorée. Elle roule, depuis ce mois de septembre, toute l'année y compris durant les vacances scolaires.

Les aménagements, réclamés par le maire aux services du réseau Envibus de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, portent sur des horaires étendus et un ren-

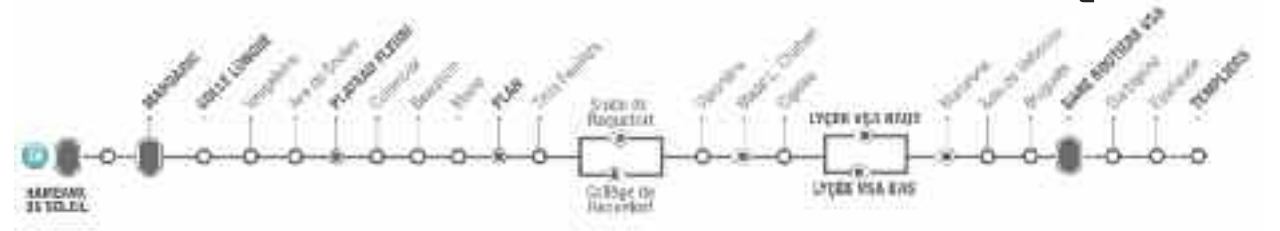
forcement de l'itinéraire depuis Villeneuve-Loubet jusqu'à l'arrêt "Les Templiers". La ligne 26 (voir ci-dessous) relie dorénavant Villeneuve-Loubet à Sophia-Antipolis et offre, en gare de Sophia, de nombreuses correspondances dont une desservant la piscine Nautipolis.

Info Line et Inscription au Pass'EcoMobile

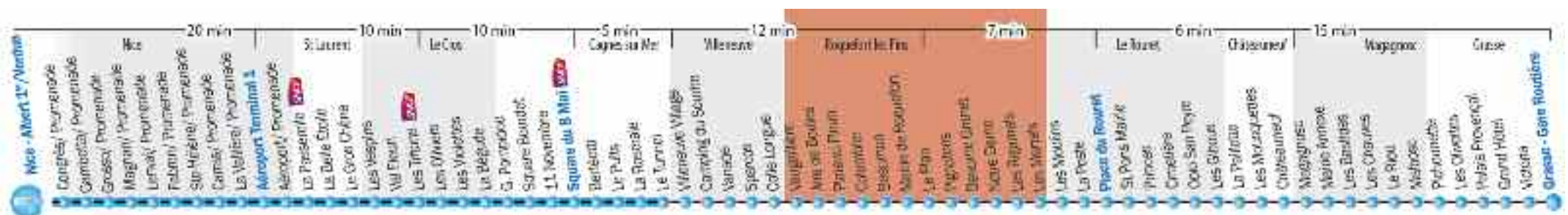
Flasher ce code pour accéder directement au site Internet



LIGNE 26 - VILLENEUVE > SOPHIA ET RETOUR PAR ROQUEFORT



LIGNE 500 - NICE > GRASSE ET RETOUR PAR ROQUEFORT



Éclairage public

Remplacement :

- 1 éclairage public complet au 562 chemin du Puits - 1 735 €
- 32 lanternes au chemin du château, chemin des furons, RD7, chemin du Puits, chemin des Trois Feuilletts et chemin du Plan - 5 746 €
- remise à niveau de l'éclairage public sur le parking des écoles - 1 970 €

- 28 lanternes ch. de Serre d'Ambuc, ch. des Rigamels, ch. de la Vieille Route, ch. du Plateau Fleuri, ch. des Pignatons et RD 2085 - 4 700 €

Création :

- 1 point lumineux supplémentaire ch. de Peire Luche - 567 €

Déplacement :

- Déplacement d'une lanterne Route de Valbonne - 870 €

Coût total : 15.588 €

Pose de miroirs

- 1 en face du chemin de la Bergerie
- 1 à l'intersection du chemin du Camouyer et de l'impasse Arenas
- 1 au 309 chemin de Beaume Granet
- 1 à l'intersection du chemin des Tourres et de l'impasse des Rosiers
- 1 au 911 route du Rouret
- 1 remplacement à l'impasse du Clos

Poteaux incendie

- Fourniture et pose d'un poteau incendie : ch. du Peissaut - 2 860 € et ch. du Romanil - 2 240 €
- Remplacement du coffre du poteau incendie ch. Plateau Fleuri - 920 €
- Remplacement d'un poteau incendie : Hameau des Cigales - 4 240 € et au Val Riant - 4 240 €

Coût total : 14.500 €

Sécurité et traçage au sol

- Traçage rte de Valbonne - 880 et RD 2085 - 11 200 €
 - Remplacement du répétiteur au feu tricolore Notre-Dame - 670 €
 - Remplacement du panneau piétons devant le collège César - 520 €
 - Mise en place d'un panneau AIMEZ NOS ENFANTS au groupe scolaire du Plan - 100 €
- Coût total : 13.370 €**

Le Puits

- Travaux de rénovation du chemin d'accès au château d'eau du Romanil - 10 380 €
- Désherbage voies publiques et cimetière - 23 680 €
- Débroussaillage de la Miaine/Croix St Estève et du lit de la Miaine vers le Petit Eloi - 2 880 €
- Débroussaillage des abords du chemin de Vigne-franquet - 2 680 €
- Reprise du caniveau dans la voie Dina Gray - 1 000 €

Notre-Dame

Notre Dame de Canlache :

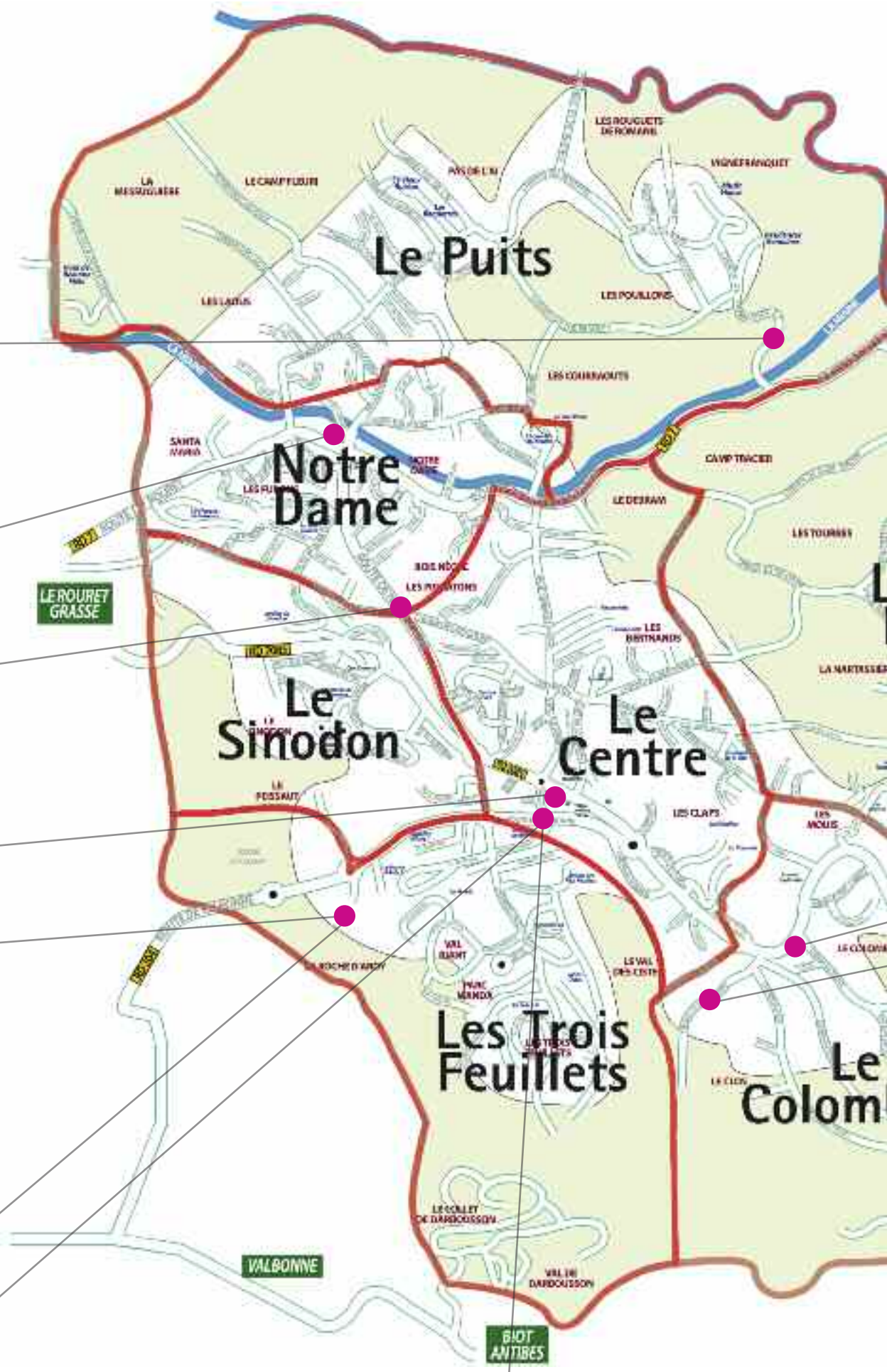
- Remplacement de la chaudière - 19 760 €
- Réparation toiture - 720 €
- Vitrine d'affichage - 2 000 €
- Aménagement parc-relais covoiturage - 565 €
- Matérialisation de 2 places de parking chemin des Martels - 300 €

Le Centre

- Fourniture et pose de serrures à l'Espace Citoyen - 690 €
 - Extension et réaménagement parking ancien cinéma - 34 840 €
 - Remplacement de la pompe de la chaudière à la médiathèque - 3 080 €
 - Remplacement des éléments de contrôle de position de désenfumage de la salle Charvet - 220 €
 - Mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite des toilettes de la mairie - 1 700 €
- Route de Valbonne :**
- Terrassement - 6 720 €
 - Réalisation d'un mur en pierres (Régie) - 5 000 €
 - Création cheminement piéton et rond-point - 44 490 €
 - Mise à la côte de tampons et débouches à clés sur la route de Valbonne - 5 120 €

Trois feuilletts

- Mise en sécurité du portail automatique d'accès à la mare d'une canalisation d'eaux pluviales - 1 051 €
- Parc des Sports :**
- Fourniture, pose et alimentation électrique du portail automatisé à l'entrée - 14 130 €
 - Installation de protections de bas de portes aux vestiaires du stade - 1 270 €
 - Remplacement de 12 barres de douche aux vestiaires du stade - 1 700 €
 - Fourniture et pose d'un coffret de télégestion au poste de relevage de la Roche d'Ardy - 2 400 €
 - Aménagement parc-relais covoiturage - 565 €



Création d'un rond-point sur la route de Valbonne



Parking Ancien Cinéma



Rte de Valbonne : trottoir et réfection de l'enrobé - 250.000€ (Conseil départemental)



Cidex

La municipalité, en partenariat avec la Poste, poursuit sa campagne de remplacement des cidex. Depuis un an, quelque cinquante-cinq chemins ont été concernés :

- ▶ 39 changements complets
- ▶ 16 harmonisations de cidex qui avaient subi des modifications ou changements.

Les arbres

- ▶ Abattage de 3 arbres dangereux chemin de la Miaine - 1 680 €
- ▶ Abattage d'un arbre chemin du Trastour (piste de la Vanade pompiers) - 600 €
- ▶ Abattage de 2 chênes morts au Jardin des Décades
- ▶ Elagage de 2 palmiers à l'école Maria Mater - 1 680 €

- ▶ Taille de mûriers platanes, marronniers et platane à l'école du Plan - 3 960 €
- ▶ Elagage dans le chemin de Valbois, au niveau du transformateur - 1 800 €
- ▶ Taille de 3 chênes derrière l'école maternelle et 1 derrière la Caisse d'Épargne - 1 400 €

Coût total : 11.120 €

Bien-être et santé

La nouvelle salle de sport roquefortoise, gérée par Charly Bresson, est ouverte tous les jours, de 6h à 23h. Cardio training, tapis de course, vélos elliptiques et classiques, appareils de musculation, à partir de 35 € par mois. Inscriptions : du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h30. Le samedi de 10h à 13h.

Prévoyance

M. et Mme Vastart, gérants en pompes funèbres, se sont nouvellement installés au chemin du plateau fleuri. Ils organisent les obsèques, contrats et articles d'obsèques.

04 93 72 32 20
06 19 06 57 63
pfderoquefort@gmail.com



Visite de chantiers



Terres Blanches

- ▶ Création de 2 avaloirs et pose de 25 ml de bordures en béton dans le chemin de Vaugailière - 4 970 €
- ▶ Réfection des enrobés dans le chemin de Vaugailière - 15 780 €
- ▶ Création de caniveaux et grilles d'écoulement dans le chemin des Mouïs - 5 250 €

Le Colombier

- ▶ Fourniture et pose d'une barrière de protection sur le trottoir RD 2085 - 9 200 €
- ▶ Réalisation de purge de chaussée et réfection de l'enrobé du chemin de la Charlotte - 11 830 €
- ▶ Réfection des enrobés au chemin du Touar - 28 000 €

Divers

- ▶ Achat de 21 bouches à clés - 1 050 €
- ▶ Reprise de tampons, grilles et avaloirs sur la RD 2085 - 6 850 €

Ecoles - Crèche

- ▶ Réfection et marquage du parking des Ecoles - 31 400 €
- ▶ Remplacement de la climatisation dans le local de préparation froide à la cantine - 10 800 €
- ▶ Réaménagement de 2 aires de jeux (école maternelle et crèche) - 17 720 €
- ▶ Remplacement de l'ensemble des distributeurs de papier toilette et essuie mains - 4 230 €
- ▶ Intervention sur les menuiseries des écoles - 2 220 €
- ▶ Raccordement des eaux usées des écoles et de la crèche - 83 740 €
- ▶ Fourniture et pose d'un disconnecteur et purge de la chaudière de la crèche - 650 €

Ecole maternelle :

- ▶ Fourniture, pose de rideaux occultants - 9 530 €
- ▶ Fourniture et pose de serrures badges - 1 110 €
- ▶ Ajout de 2 postes audio interphone - 550 €
- ▶ Remplacement du gazon synthétique et des dalles amortissantes - 18 000 €
- ▶ Remplacement d'un jeu d'enfants - 6 640 €

Ecole primaire :

- ▶ Fourniture et pose de rideaux occultants - 2 220 €
- ▶ Traitement anti-fourmis - 430 €
- ▶ Fourniture, pose d'un double vitrage d'une classe - 8 100 €
- ▶ Peinture intérieure d'un bâtiment - 9 340 €



Installation d'une barrière de protection sur le trottoir de la RD 2085



Réalisation de purge de chaussée et réfection de l'enrobé chemin de Vaugailière



Pose de miroir chemin de la Bergerie



Cultiver son jardin

La parution trimestrielle du guide "Mon jardin" est un rendez-vous attendu des Roquefortois. Et pour cause : l'entretien de vos jardins est manifestement au cœur de vos priorités. Pour preuve, le courrier que vous adressez à la rédaction grossit chaque jour. Les sujets

abordés, en fonction des saisons, répondront à vos attentes et à l'actualité en matière de lutte contre les nuisibles par exemple. Contact :

Service communication
Place Antoine Merle
Roquefort-les-Pins



Bactérie tueuse

Une nouvelle menace plane, essentiellement sur les oliviers et les lauriers : la bactérie *Xylela fastidiosa*. Les symptômes : brûlures foliaires et dessèchement des rameaux. Plus d'info dans la dernière parution "Mon jardin en automne".



La page verte

Grand nettoyage



Coup de propre dans la vallée du Loup

Opération de grande envergure : l'hélicoptère a permis cet été de débarrasser la vallée du Loup des nombreux dépôts sauvages de déchets (essentiellement métal-

liques) qui la souillent. L'incompréhension demeure devant le geste de certains qui n'hésitent pas à transformer ce joyau de notre région en décharge sauvage... Le Syndicat Intercommunal de la Vallée du Loup a pris en

charge ce grand nettoyage et, de Villeneuve Loubet à Tournettes-sur-Loup, quelque 19 tonnes de déchets ont été enlevés par la voie des airs !

Coût total de l'opération :
14 000,00 €, entièrement pris en charge par une subvention du Conseil départemental des A.-M.

OSE, les magiciens de l'environnement

En réponse à l'incivilité de quelques-uns, les bénévoles de l'association OSE (Organe de Sauvetage Ecologique) retroussent régulièrement leurs manches pour lutter contre les décharges sauvages. Cet été, ils ont mené

une opération aux abords du chemin de la Roque, précisément où certains "indélicats" du BTP n'hésitent pas à déverser gravats et autres déchets de chantier. Près de 20 tonnes d'immondices ont ainsi été évacuées.

Relayant cette action citoyenne qui s'inscrit en droite ligne du combat mené par le maire contre la décharge de la Roque, l'initiative de Gonzague Dailliez, mérite d'être soulignée. En soutien aux efforts des bénévoles de l'association, ce Roquefortois a filmé et mis en ligne sur Internet une vidéo (vue plus de 300.000 fois) afin d'inciter le plus grand nombre à leur prêter main-forte.

Information

Connaître ses ennemis...

... pour mieux les combattre. Le charançon rouge poursuit son attaque et occasionne encore aujourd'hui de nombreux dégâts sur les palmiers de notre région (principalement le palmier des Canaries et le palmier dattier). Pour donner à chacun les moyens de lutter contre ce ravageur, la mairie a invité la *Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles* (FREDON PACA) à rencontrer les Roquefortois. Ces interventions ont été l'occasion de rappeler les obligations de lutte arrêtées

6

Nature

Le parc départemental du Sinodon

Créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux naturels, les parcs départementaux doivent couvrir un territoire à dominante rurale comprenant des sites et paysages, des milieux naturels et un patrimoine culturel de grande qualité.

Le site du Peissaut vérifie toutes ces conditions et accueille désormais le parc départemental du Sinodon.

Appartenant au Conseil départe-

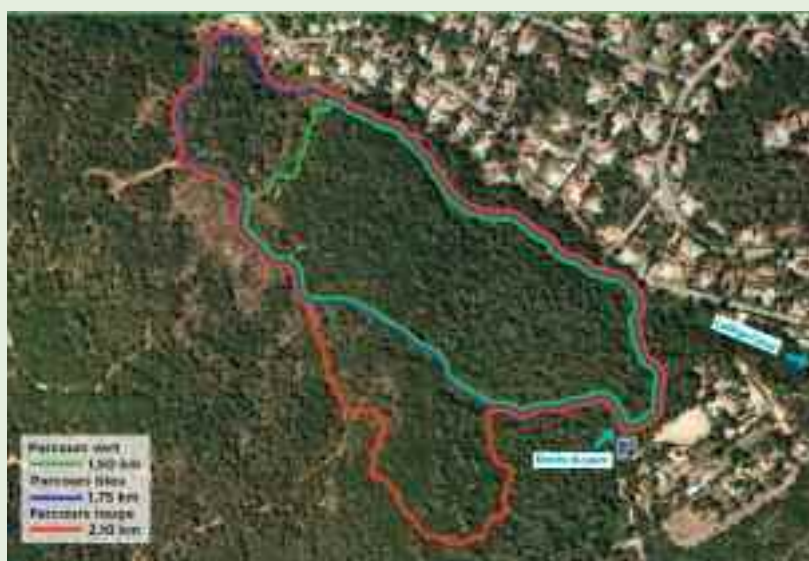
mental des Alpes-Maritimes, le parc est géré avec le concours de la commune.

Récemment aménagé, il est tout à la fois un espace de loisirs, ludique et sportif, avec la création de trois parcours-santé et d'un

sacrée nature !

parcours de découverte forestière et géologique.

Le 27 juin 2014, un sentier botanique y a été inauguré et, déjà, plusieurs activités en liaison avec



le collège César se tiennent dans son espace scientifique et pédagogique. Les collégiens y sont initiés, par exemple, à l'étude des impacts de l'ozone et du changement climatique sur les arbres (effets négatifs sur le pin d'Alep, le chêne pubescent ou le chêne liège ; effets positifs sur le chêne vert ou le pin mesogéen).

D'autres projets sont en cours comme l'introduction d'espèces forestières bloquant le carbone et des plantes nectarifères qui produisent le nectar récolté par les insectes butineurs.

Un parc à respecter



par le ministère de l'alimentation et de l'agriculture et de lister les symptômes signalant la présence du charançon rouge ainsi que les traitements curatifs existants. FREDON PACA, organisme à vocation sanitaire (OVS), est chargée de coordonner la surveillance et la lutte contre les ravageurs du palmier.

Plus d'informations sur : www.fredonpaca.fr ou sur le site communal : www.ville-roquefort-les-pins.fr

Pour rappel : tout arbre infesté doit être déclaré auprès de la mairie.



Belle rencontre

Les manifestations sur la connaissance de la culture du bouddhisme et du peuple tibétain ont été l'occasion d'apprendre et de s'enrichir. La présence exceptionnelle du maître Tréhor Lama restera dans les mémoires des roquefortois.



Culture

Cinéma

Le Pavillon bleu en vedette

Le Pavillon bleu vous propose chaque mois près d'une dizaine de films différents répartis sur 30 séances et 5 jours (mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche). Pour faire votre choix, rien de plus facile : votre salle de cinéma s'est dotée de son propre site Internet, sur lequel vous pourrez consulter le programme mais également réserver et acheter vos places en ligne !

www.cinema-lepavillonbleu.fr

 cinéma Le Pavillon Bleu



Fidélité récompensée

Pensez à votre carte d'abonnement : rechargeable, elle est valable pour cinq séances à 5,5€ (+ 1,5€ de frais de gestion). Soit 29€ après l'achat de la carte 1€ !

carte d'abonné
roquefort se fait des films

CINEMA LE PAVILLON BLEU

Voir, écouter, s'émerveiller



Exposition

Raymond Peynet

Pôle image – du 20 nov. au 28 fév.

Actuellement dans le monde, quatre musées sont consacrés à Raymond Peynet : Antibes, Brassac-les-Mines (ville native de ses parents), Karuizawa et Sakutocho (Japon).

Aujourd'hui, en partenariat avec le musée Peynet et du dessin humoristique d'Antibes, quelques unes des œuvres les plus connues du célèbre dessinateur des amoureux sont présentées au Pôle image.

Animations

Voici venu le temps de la féerie de Noël, des lumières, des animations, des spectacles et des rencontres ! Rendez-vous le 12 décembre prochain...

Marché de Noël

Centre-village – de 9h à 18h

Les stands d'artisanat, de décoration ou de gastronomie vous fourniront autant d'idées de cadeaux de Noël de dernière minute...

Socca, crêpes et churros sur place.

Visite du Père Noël

Pôle image – 14h30

Après avoir défilé dans les rues du village en distribuant des bonbons à qui en voudra... le Père Noël attend les enfants dans le hall du Pôle image où les photographes du club-photo *Déclics et des claps* se proposent d'immortaliser cette rencontre.

Manèges et magie

Jardin des décades – Centre-village – Espace Charvet – Pôle image – à partir de 9h

Chaises volantes, structures gonflables, ferme aux animaux,

orchestre déambulatoire et troupe de cirque viendront rythmer cette journée de fête. Les amateurs de magie profiteront d'une initiation au Pôle image, tandis que des ateliers maquillage, cuisine, décoration et lampions vous seront proposés à la salle Georges-Charvet. Enfin, une balade aux lampions débutera à 17h, accompagnée d'un cracheur de feu et suivie d'un chocolat chaud réconfortant offert par la municipalité.



Théâtre

Pôle image – 18h45

"Fan de chichourle" par la Compagnie Lou fassumié.- entrée libre

Noëls du monde



Les résidents roquefortois d'origine étrangère sont nombreux et proviennent d'horizons très variés. La manifestation **Noëls du monde** est l'occasion de mettre en valeur cette richesse culturelle, avec le soutien de la municipalité. Ainsi, vous saurez tout des traditions culturelles et gastronomiques des exposants qui, bénévolement et sur leur temps libre, vous inviteront au voyage durant cette journée vouée à l'échange et l'amitié. Les régions françaises sont aussi représentées car elles recèlent d'histoires et de traditions méconnues...

Espace Charvet – de 10h à 17h

Renseignements
culture@ville-roquefort-les-pins.fr

Rétrospective

Merci aux artistes et aux visiteurs des expositions présentées au centre culturel *Le Bon Accueil*.

Pour ne rien manquer de la programmation de votre salle d'exposition, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique *agenda* : www.ville-roquefort-les-pins.fr



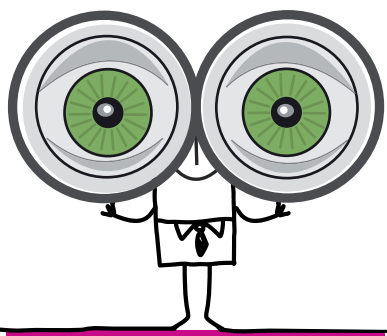
"Gourmandises par Déclics et des Claps"



Geneviève Deroudièr



"Sur le fil du temps" par Verena et Remy Jullien



Retour en images

18 juin - Concert Sympho Sophia

La technopole de Sophia-Antipolis compte de nombreux instrumentistes amateurs, réunis dans orchestre abordant les œuvres d'un répertoire varié, allant de Couperin à Gershwin, en passant par Vivaldi Corelli Bach, Mendelssohn, Chopin, Bizet et Fauré. Leur passage à Roquefort-les-Pins laisse un souvenir d'une prestation de grande qualité.



19 juin - Remise des dictionnaires aux primaires

La municipalité est fière d'accompagner les écoliers roquefortois dans leur parcours et leurs apprentissages. La remise des dictionnaires instaure un lien durable avec tous ces petits élèves de l'école élémentaire du Plan et de l'école Maria Mater qui, à n'en pas douter, se référeront à maintes reprises dans ce bel ouvrage durant leurs études.



21 juin - Fête de la musique

En plus des deux scènes offertes aux groupes de musiciens roquefortois et d'ailleurs, la RD 2085 était piétonne et accueillait un marché nocturne d'une cinquantaine d'exposants ainsi que des animations pour les enfants. Bravo aux élèves de l'école de musique municipale qui se sont produits avec assurance et brio !



14 juillet - Fête nationale

La tradition du bal populaire est communément associée à notre fête nationale. Personne ne s'en est plaint à Roquefort-les-Pins ! Pour l'occasion, un DJ animait la soirée offerte à la population au cœur du centre village.



18 juillet - Soirée à l'hippodrome de la Côte d'Azur

On se souviendra de cette soirée exceptionnelle à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer ! La commune et ses habitants étaient à l'honneur Chaque Roquefortois avait reçu son invitation personnelle pour pouvoir accéder gratuitement à ce grand événement. Pour l'occasion, les forces vives de la commune : associations, chefs d'entreprise, artistes, adultes, enfants, animaient le "village de Roquefort". A l'instar d'une exposition universelle, Roquefort a su dévoiler ses richesses auprès de 2300 visiteurs



ayant répondu à l'invitation. A l'issue des exhibitions offertes par les associations communales, les courses se sont succédé et la soirée s'est terminée dans un ciel embrasé par un feu d'artifice.



22 août - Palio de Roquefort-les-Pins

Originellement, le Palio est une course de chevaux dans laquelle chaque équipe représente un quartier d'une ville. Ce 22 août, à l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, ce sont les communes des Alpes-Maritimes qui concouraient pour le prix !



12 sept. - Forum des associations



Zoom sur les estivales



Ava Corsica au jardin des Décades



Karmastreet au jardin des Décades



Manetti au Pôle Image



Miss Dey au jardin des Décades



Orpaca au Pôle Image



Pestes au jardin des Décades



Rêve magique au jardin des Décades

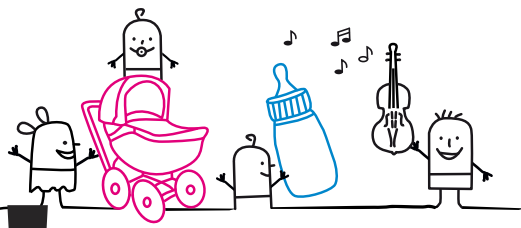
Champions !

Olga et Jean-Cyrille

Samedi 23 novembre 2013, championnats du monde de danse latine en Italie, Olga et Jean-Cyrille de Monpezat sont choisis comme porte-drapeaux de l'équipe de France en récompense de leur remarquable parcours... Engagés dans la compétition depuis 5 ans seulement, les deux danseurs roquefortois participent à leur première compétition à Mougins. Depuis, et afin de progresser dans les classements, ils participent, dans toute la France, à des compétitions nationales, jusqu'à dix par an ! Débutant à 41 ans (catégorie senior I), ils décrochent dix fois la première place et montent trente et une fois sur le podium ! Désormais dans la catégorie Senior II (plus de 45 ans), ils se sont hissés en première série (l'équivalent de la ligue 1 en football). La saison 2014/2015 leur a permis d'obtenir la troisième place en coupe de France Latine et la première place en compétition internationale Latine à Brest. Olga et Jean-Cyrille sont actuellement classés dans le Top 5 français.



les enfants donnent le la !



À la crèche-halte garderie *Boule de gomme*, l'éveil des enfants est un mot qui résonne dans les couloirs... Tout comme les instruments de musique qui viennent à leur rencontre chaque semaine pour une séance découverte et plaisir animée par Yann Leloup, professeur de musique.

répartis en quatre thèmes, adaptés à chaque classe d'âge :

- ▶ zen,
- ▶ rythmique, percussions,
- ▶ instruments à cordes,
- ▶ instruments à vent.

Les enfants ne sont pas simples spectateurs de ces séances musicales, ils en sont les principaux

(Les instruments sur lesquels on pose ses lèvres ne sont pas manipulés par les enfants pour raison d'hygiène mais leur sont montrés : harmonica, ocarina, flûte de pan, didgeridoo).

Au cours de chaque séance Yann développe la coordination des enfants et leur délivre des notions musicales :

- ▶ les rythmes,
- ▶ les sons graves et les aigus,
- ▶ lent-rapide, fort-doucement,
- ▶ les sons clairs et les saturés (travail sur une guitare branchée sur un ampli),
- ▶ le chant.

Les ateliers sont rythmés par des jeux au cours desquels les enfants sont invités à reconnaître un instrument dans un morceau, ou à associer les accessoires aux instruments correspondants.

Leur plaisir est évident, les parents n'ont plus qu'à surveiller toute vocation naissante chez leurs enfants...



Les thèmes qu'ils aiment
Puisque "La musique est la langue des émotions" (E. Kant), il apparaît naturel d'offrir une ouverture au monde sonore aux enfants de Boule de gomme. Les ateliers d'expérimentation sont

acteurs et manipulent avec plaisir un grand nombre d'instruments : batterie, bongo, djembé, cåjon, gong, guitare folk, classique et électrique, ukulélé, lapsteel, charango, basse, piano et même : bol chantant !



Une crèche au top

Boule de gomme accueille jusqu'à 60 enfants par jour, ce qui représente 90 familles roquefortoises inscrites. Ouverte de 7h45 à 18h30, la structure fonctionne avec 20 personnels : 15 encadrants, une directrice (qualifiée Éducatrice de Jeunes Enfants) Ema Höser, une adjointe-infirmière, une cuisinière et deux agents d'entretien polyvalents. L'accent est mis sur la formation : trois fois par an, l'ensemble du personnel reçoit une formation sur un sujet particulier (orthophonie, psychologie, médecine, etc) et tous les deux ans une actualisation de la formation aux premiers secours.

▶ Les enfants, répartis en quatre groupes selon leur âge, bénéficient des courants pédagogiques actuels favorisant le libre choix, l'autonomie et la créativité. Les années passées à *Boule de gomme* sont un tremplin pour l'entrée à l'école maternelle.

▶ Concernant l'alimentation, les menus élaborés sur place, respectent un plan alimentaire établi par une diététicienne. Les bébés ne mangent que des purées de légumes maison. Détail apprécié des parents : la viande est 100% bio, comme la plupart des produits laitiers.

▶ Et pour le confort des enfants, les dortoirs sont climati-

sés pour que la sieste reste un bon moment, même en été.

▶ Les enfants (hormis les bébés) se rendent à la médiathèque une fois par semaine et reçoivent la visite d'intervenants en danse et musique. L'équipe encadrante organise également des sorties et des spectacles (Halloween, Noël, Carnaval, Pâques, etc).

▶ Pour rappel, les demandes d'inscriptions doivent remplir les critères suivants : une domiciliation sur la commune et deux parents travaillant. L'antériorité de la demande ainsi que le planning horaire demandé sont également déterminants. La pré-inscription se fait en mairie.



Centre de loisirs

Toujours quelque chose à faire !

La raison du succès du centre de loisirs roquefortois ? Des activités variées, adaptées et plébiscitées par les enfants. En plus des journées encadrées par les animateurs du centre à Roquefort, les enfants de 3 à 5 ans ont visité la réserve biologique de Thorenc, le parc Castel des deux rois à Nice, le parc de la Guérinière à la Collesur-Loup, les îles de Lérins, Nautipolis à Sophia-Antipolis et le Ludiparc à la Collesur-Loup.

Les "grands" de 6 à 12 ans ont quant à eux visité la grotte de la Baume Obscure à Saint-Vallier-de-Thiery, Marineland à Antibes, le Village des fous à Villeneuve-Loubet, le Parc Alpha au Boréon, les îles de Lérins et le plateau de Calern à Saint-Vallier-de-Thiery.

Tout un programme !

Et les enfants en redemandent...

▶ Les enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 10 ans sont accueillis chaque mercredi et durant les vacances scolaires.

▶ Les enfants de 11 à 15 ans sont accueillis durant les vacances scolaires et ponctuellement le samedi après-midi ou au cours de soirées encadrées.

Le bulletin d'inscription est disponible en téléchargement sur le site communal :

www.ville-roquefort-les-pins.fr

Le document rempli est à remettre en mairie avec les pièces complémentaires.

une commune animée

accueildeleisirsrlp@gmail.com

Grégoire Canu (3-10 ans)

☎ 06 28 30 75 83

Romain Guillou (11-15 ans)

☎ 06 28 19 51 54

Le règlement des factures en ligne est aujourd'hui facilité par la mise en place du Kiosque des familles.



Roquefort, fière de ses **COMPAGNONS** de route

Départ en retraite

Agnès Marcuci

C'est le 1^{er} septembre 1974 qu'Agnès intégra la mairie de Roquefort-les-Pins. D'abord en qualité de sténodactylographe, pour gravir les échelons jusqu'au poste de secrétaire du maire. Fille du garde champêtre communal, apprécié de tous, Jean Karbowski, Agnès a toujours été considérée comme la mémoire vivante de la mairie tant elle en a vu les évolutions au cours de sa longue carrière, sous l'égide de trois maires successifs : Messieurs Charvet, Liechty et Rossi ! Secrétaire remarquable, elle a toujours su s'adapter aux missions qui lui étaient confiées. Personne de grande confiance et véritable dictionnaire, aucune faute ne lui échappait jamais.



Géraldine Hamelet

Dynamisme et efficacité ont caractérisé Géraldine durant ses années de service à la mairie. Après avoir travaillé six ans à la maison de retraite Résidence du golf, elle intègre les services municipaux en tant qu'aide à domicile, poste

qu'elle occupera douze ans. Suite à un reclassement pour raison de santé, elle effectua des missions de surveillance de cantine et de garderie scolaire. Figure volontaire de l'association du personnel communal, sa bonne humeur est appréciée de tous.

Hommage

Ben M'Hamed Maoua

Environ 270 000 Maghrébins sont mobilisés durant la première guerre mondiale et 190 000 vont être envoyés en Europe pour combattre aux côtés de l'Armée



française. Voilà pourquoi Michel Rossi et l'association des anciens combattants ont rendu hommage au grand-père de M. Maoua, nouveau résident roquefortois, mort pour la France le 2 mai 1915 à Zuydecoote ausein du 4^{ème} régiment de tirailleurs Indigène.

In memoriam

Monique Zaborski

On se souvient avec émotion de Monique Zaborski, directrice de l'école communale de 1970 à 1980. Adorée de ses élèves, elle recevra leurs messages de sympathie et d'affection jusqu'à son décès en juillet dernier. Son époux, Michel, décédé en juillet 2012, était aussi très impliqué dans la vie de ce village dont il fut conseiller municipal sous les mandats de Jacques-Liechty et Georges-Charvet. En 1992, le couple s'était installé près d'Arcachon où il avait fait bâtir une maison au style provençal ; l'exacte réplique de leur mas roquefortois des Terres-Blanches...



Propreté



Rappel des Jours et Consignes de Collectes

Vous habitez au nord de la RD 2085



Ordures ménagères non recyclables

Jeudi et dimanche à partir de 18h
Ramassage supplémentaire le mardi en été



Emballages ménagers

+

Papier et journaux

Chaque mercredi à partir de 18h



Conteneur à verre

Un jeudi sur deux suivant le calendrier*



Encombrants

Le mercredi s'inscrire auprès du 04 92 19 75 00



Déchèterie Route de Valbonne

Du lundi au samedi 8h30-11h45 14h-17h

Vous habitez au sud de la RD 2085



Ordures ménagères non recyclables

Lundi et vendredi à partir de 18h
Ramassage supplémentaire le mercredi en été



Emballages ménagers

+

Papier, journaux, magazines

Chaque mercredi à partir de 18h



Conteneur à verre

Un jeudi sur deux suivant le calendrier*



Encombrants

Le mercredi s'inscrire auprès du 04 92 19 75 00



Déchèterie Route de Valbonne

Du lundi au samedi

Pour toute information : Jean-Gael Laborel et Sarah sont vos ambassadeurs du tri. Ils répondent à vos questions au : **06 85 54 92 24**

*Le calendrier de collecte est disponible en mairie, vous pouvez également le consulter sur www.ville-roquefort-les-pins.fr

Brûlage

Rappel des règles

Compte-tenu de la forte exposition de Roquefort-les-Pins au risque d'incendie de forêt, l'emploi du feu est réglementé et soumis au respect de **trois périodes annuelles** ainsi que de règles de sécurité élémentaires que chacun de nous appliquera pour préserver sa sécurité et celles des autres :

► **la période rouge** est constituée d'une période fixe du 1^{er} juillet au 30 septembre et de périodes mobiles qui peuvent être édictées par arrêté préfectoral, durant laquelle tout usage du feu est interdit.

► **la période orange** du 1^{er} février au 31 mars, durant laquelle l'usage du feu est réglementé.

► **la période verte** couvre le reste de l'année durant laquelle l'incinération des végétaux est autorisée de 10h à 15h30, **aux conditions suivantes** :

- pas de vent supérieur à 20 km/h,
- les foyers ne doivent pas se trouver à l'aplomb des arbres,
- le foyer doit être près d'une prise d'arrosage ou d'une réserve d'eau de 200 litres au moins,
- les entassements de végétaux à incinérer ne doivent pas dépasser 1,5 m de diamètre et 1 m de haut. Si plusieurs tas sont allumés, ils doivent être séparés de 3 m et être cantonnés dans un rayon de 10 m.
- les foyers doivent rester sous surveillance constante et être noyés au plus tard à 15h30 (recouvrement par de la terre interdit).

Le petit Roquefortois

Magazine d'information municipale et de la qualité de vie roquefortoise

Mairie de Roquefort-les-Pins

Service communication
Hôtel de ville
Place Antoine Merle
06330 Roquefort-les-Pins
Tél. 04 92 60 35 02



Conception-réalisation : Rectoverso Communication
Crédit photographique : Mairie de Roquefort-les-Pins
Rectoverso Communication - Fotolia
Impression : Imprimerie Perfecta

Dépôt légal novembre 2015

Ce journal est imprimé conformément aux prescriptions en matière de Développement Durable avec des encres végétales et sur papier sans chlore élémentaire issu de forêts gérées durablement.

Cultivate your garden

The quarterly publication "Mon jardin" ["My garden"] is eagerly anticipated by Roquefort residents. And for good reason: looking after your garden is clearly one of your most pressing concerns. To prove it, you are sending more letters to the editor

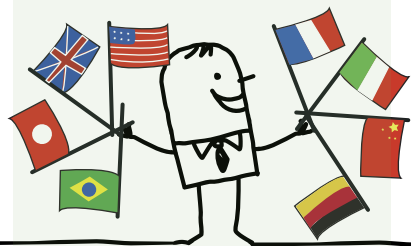
every day. Depending on the season, the subjects covered will meet your expectations and concern current issues, such as combating pests. Contact:

Communication department
Place Antoine Merle
Roquefort-les-Pins



Killer bacteria

There is a new threat to olive and laurel trees; the Xylella fastidiosa bacteria. The symptoms are leaf scorch and dry branches. More information can be found in the latest edition of "Mon jardin en automne" ["My garden in autumn"].



Foreign resident's letter

Flooding

More fear than harm

Without comparing it to the damage suffered by coastal municipalities, the damage seen in Roquefort-les-Pins nonetheless warranted being classified as a natural disaster. "Fortunately the bad weather on 3 October only caused some material damage. I want to thank the municipal technical teams that came to support the firemen. The major prevention works carried out in the past prevented the worst" commented Michel Rossi.

In addition to the measures implemented 10 years ago on the banks of the Miagne, many features (holding tanks, reinforcement of rainwater networks, etc.) were added five years ago at Hauts de Roquefort, in the Notre-Dame district, on RD 2085, in the town centre, in Rouguets, in Terres Blanches, and on the Camouyer and Valbois roads. These works, which cost some 3 million euros, have undoubtedly enabled many Roquefort residents to escape inconvenience and, at worst, catastrophe.

Young people

At the Boule de gomme day nursery, early learning is a word that echoes through the corridors... Just like the musical instruments they are introduced to every week for a session of discovery and enjoyment led by music teacher Yann Leloup.

Subjects they like

A "music is the language of emotions" (E. Kant), it seems natural to provide an introduction to the world of music for the children at

Schools, works, bad weather, finances... the start of the 2015 school year has been particularly busy. Reasons to be happy and reasons to be concerned, Michel Rossi reviews the events that have marked the return to school this September for us.

How are you feeling about the start of the school year?

It's clearly the start of the school year that encourages us to continue our efforts for young people. Works, improvements and new additions to our schools have been met with unanimous approval from pupils' parents, who have shown how pleased they are. Alongside them, like every year, I witnessed a calm and safe return to school. The New Extracurricular Activities (NEAs) have also been warmly received. There again, the efforts undertaken in partnership with Roquefort community organisations have been a success. Whether cultural or sport-related, the activities on offer to our young people have been considerably expanded. Now offered per subject, they account for 400 additional hours per year on top of

Boule de gomme. The experimental workshops are divided into four subjects, tailored to each age range:

- ▶ zen,
- ▶ rhythm, percussion,
- ▶ stringed instruments.
- ▶ wind instruments.

The children are not merely spectators at these music sessions, they take centre stage and enjoy handling a wide range of instruments: drums, bongos, djembe, cajón, gong, folk, classical and electric guitar, ukulele, lap steel, charango, bass, piano and

the activities previously on offer. I would reiterate that the cost of school timetables imposed by the government is almost €295,000. I wanted NEAs to be free of charge and I hope they can remain free in the future.

Might the situation change?

I sincerely hope not but in this area, as in many others under municipal control, we have serious reasons to be concerned about the inconsistency of a government that, with every decision it makes, shows that it is out of its depth. The State isn't content just to make significant cuts to municipal aid. At the same time, it is increasing levies and imposing new spending.

even a singing bowl! (Instruments that are played with

Children set the tone!

the mouth aren't given to the children for hygiene reasons, but they are shown to them: harmonica, ocarina, pan pipes, didgeridoo).

What's the effect on our finances?

In concrete terms, until 2013 the State paid us €670,564 under the General Operating Subsidy. This year, this subsidy was €462,057, which is a cut of 34% in 3 years.

In addition, our contribution to the FNPIC (Solidarity fund for reimbursement of poor municipalities) rose from €45,230 in 2014 to €65,000 in 2015, more than 50% in one year. The financial penalties under the Urban Solidarity and Renewal Act on social housing doubled. They amounted to €88,000 this year. As if that wasn't enough, the State has decided to do away with the first bracket of the tax scale. Good news for those affected, but a blow for municipal finances, as households to which tax does not apply will, in fact, be exempt from

During each session, Yann develops the children's coordination and introduces them to musical concepts:

- ▶ rhythm,
- ▶ low- and high-pitched sounds,
- ▶ slow-fast, loud-quiet,
- ▶ clear and full sounds (work on a guitar plugged into an amplifier),
- ▶ singing.

the property tax. For the time being we cannot put an exact figure on this loss, but it will be significant. In fact, the State is quietly pushing us from austerity into oppression on the pretext of reducing the national debt.

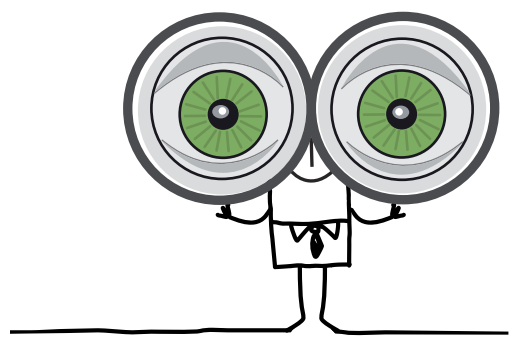
Are there any solutions?

They all result in penalising the public, whether that means increasing taxes or cutting public services, if not both. This is actually the goal of a government that conceals its intentions by forcing mayors to take unpopular measures that it doesn't have the courage to take itself. I would reiterate that municipalities are obliged to deliver balanced budgets. This is an obligation that doesn't apply to the State. We've just learned that it doesn't have enough money to get to the end of the year, whereas it has never taxed municipalities so much. On top of financial excesses are the loss of freedoms and equity against a background of "might makes right"... The government is concealing its intentions by forcing mayors to take unpopular measures that it doesn't have the courage to take itself.

The workshops are punctuated with games in which the children are asked to identify an instrument in a piece, or to match accessories with the corresponding instruments.



They clearly enjoy it, parents just need to keep an eye on any budding ambition in their children...



Le **petit** Roquefortois *y était...*



La fête des voisins



La fête patronale

